

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom
Prénom
Fonction
Cabinet/ Organisme
Barreau
Adresse
.....
Téléphone
Télécopie
E-mail

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _____ (10 chiffres)
FR _____ (11 chiffres)
LU _____ (8 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _____ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Entretiens européens DROIT DOUANIER EUROPÉEN évolutions, enjeux et opportunités

Participation aux frais par personne : 210 € TTC**

Avocat-stagiaire : 155 € TTC**

Elève-avocat : 120 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à :
Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter)
ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

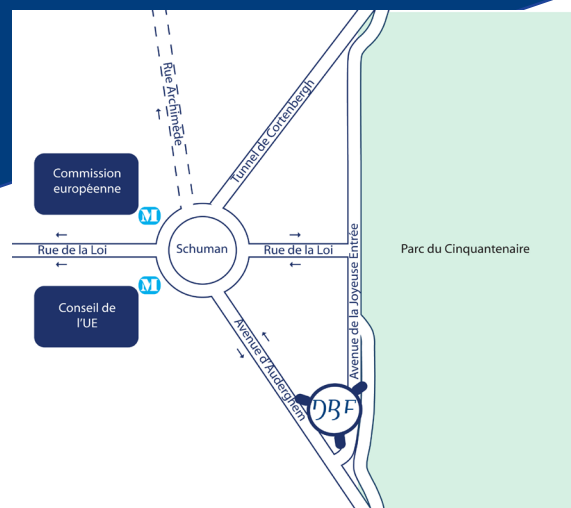
*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Manifestations à venir

- **Vendredi 8 Décembre 2017 : Entretiens européens (Bruxelles)**
Les derniers développements du droit européen de la concurrence

- **Date à déterminer : Entretiens européens (Paris)**
Droit européen des successions



LIEU DE LA CONFERENCE

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

ENTRETIENS EUROPEENS A LA DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE BRUXELLES

DROIT DOUANIER EUROPÉEN

évolutions, enjeux et opportunités

Vendredi 15 décembre 2017



DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 15 DECEMBRE 2017

DROIT DOUANIER EUROPEEN **évolutions, enjeux et opportunités**

DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

L'Union européenne a entrepris ces dernières années, une large réforme dans un domaine pour lequel elle bénéficie d'une compétence exclusive : l'Union douanière. L'entrée en vigueur du nouveau Code des Douanes de l'Union le 1er mai 2016 est venue bouleverser la législation jusqu'alors existante, offrant aux entreprises françaises et européennes de nouvelles opportunités et des avantages compétitifs certains sur un marché mondial à fort enjeu et extrêmement concurrentiel. En partenariat avec les administrations nationales, les institutions européennes tentent de relever les défis juridiques, logistiques et économiques posés aux entreprises avec la ferme intention de construire la douane de demain.

La Délégation des Barreaux de France souhaite apporter un éclairage tant sur les règles européennes régissant les flux de marchandises franchissant les frontières de l'Union que sur les compétences des autorités européennes et des administrations nationales. Ces Entretiens Européens visent à expliciter les évolutions et les enjeux récents de cette matière afin de permettre un meilleur accompagnement des entreprises par les avocats.



9h15 - 9h30 : Propos introductifs
Jean Jacques FORRER, Président de la DBF

ATELIER N°1 **LE DROIT DOUANIER EUROPEEN REFORME**

9h30 - 10h10
Introduction à l'Union douanière et à la répartition des compétences entre autorités nationales et européennes
Jean-Michel GRAVE, Chef d'Unité, DG TAXUD, Commission européenne, Professeur ULB, Bruxelles
Débats : 10h00 - 10h10

10h10 - 10h50
Présentation générale du nouveau Code des Douanes de l'Union
Débats : 10h40 - 10h50

10h50 - 11h00 : Pause

ATELIER N°2 **L'AVOCAT ET LE DROIT DOUANIER**

11h00 - 11h40
Le rôle de l'avocat : de la compliance au contentieux
Jean-Marie SALVA, Avocat, Barreau de Paris
Débats : 11h30 - 11h40

11h40 - 12h20
Les spécificités de la procédure contentieuse en matière douanière
Fabien FOUCAULT, Avocat, Barreau de Paris
Débats : 12h10 - 12h20

12h30 - 13h45 : Déjeuner

ATELIER N°3 **LA PROTECTION DE L'ETAT ET DU CITOYEN**

13h45 - 14h25
La lutte contre la fraude et la protection du citoyen
Débats : 14h15 - 14h25

14h25 - 15h05
Focus sur la refonte du règlement européen en matière de contrôle des exportations de biens à double usage (civil et militaire, l'exemple des drones, ordinateurs, logiciels...)
Débats : 14h55 - 15h05

15h05 - 15h15 : Pause

ATELIER N°4 **LES CONSEQUENCES DU BREXIT SUR L'UNION DOUANIERE**

15h15 - 16h15
Quel cadre juridique pour les échanges UE/Royaume-Uni post Brexit ?
Antonio FERNANDEZ-MARTOS, Task Force Article 50, Commission européenne
Débats : 16h00 - 16h15

16h15 - 16h30 : Clôture